



## Bulletin de la Sabix

Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de l'École polytechnique

17 | 1997

Les fonds d'archives André Danzin (1919- ) et Louis Leprince-Ringuet (1901-2000)

---

# Archivage du fonds André Danzin

Claudine Billoux et Marie-Christine Thooris

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sabix/815>

DOI : [10.4000/sabix.815](https://doi.org/10.4000/sabix.815)

ISSN : 2114-2130

### Éditeur

Société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX)

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1997

Pagination : 19-21

ISBN : ISSN 2114-2130

ISSN : 0989-30-59

### Référence électronique

Claudine Billoux et Marie-Christine Thooris, « Archivage du fonds André Danzin », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 17 | 1997, mis en ligne le 03 mars 2012, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sabix/815> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sabix.815>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© SABIX

---

# Archivage du fonds André Danzin

Claudine Billoux et Marie-Christine Thooris

---

## Présentation générale

- 1 Le fonds versé aux archives de l'Ecole Polytechnique par André Danzin, ancien Directeur général de la Compagnie Thomson-CSF, concerne pour la plus grande part le fonctionnement général de cette entreprise pour la période 1952-1972. Il rend compte par ailleurs d'importantes missions nationales dont l'intéressé a été chargé ou auxquelles il a été associé (Plan Calcul, etc...). Il s'agit donc d'un fonds contemporain permettant aux chercheurs de travailler sur l'histoire des entreprises, d'étudier le rôle d'un individu dans l'évolution technique ou industrielle. C'est la première fois qu'un fonds de cette nature est versé aux archives de l'Ecole Polytechnique. Il faut rappeler que la notion d'archives d'entreprises, faisant partie intégrante d'un patrimoine industriel, est relativement récente en France.
- 2 Lors de son versement, le fonds était composé de 35 caisses numérotées (d'une capacité légèrement inférieure à 1m<sup>3</sup>), chacune contenant un relevé de son contenu. Actuellement, 30 caisses ont été traitées (classement, inventaire, saisie informatique des documents) et leur contenu transféré dans des cartons neufs (de format standard « archives nationales ») au nombre de 140.
- 3 Un plan de classement alphanumérique, « évolutif » annuellement de 1956 à 1972, a été élaboré par Madame Yvonne Bouleau, secrétaire de Monsieur Danzin, aux côtés duquel elle a travaillé pendant près de 30 ans de 1951 à 1978. Il porte donc la marque de l'homogénéité et de la continuité, et donne l'image vivante d'une entreprise en marche. Pour avoir un aperçu de sa structure et de son évolution, on peut le présenter brièvement de façon synoptique sous ses deux formes « extrêmes » : 1956 et 1972.

1956	1972
------	------

a) - Administration : 1. - Investissements 2. - Organisation générale 3. - Budget etc..	a) - Documents d'intérêt général
b) - Personnel : 1. - Comités d'établissement, sécurité, etc... 2. - Embauches, mutations, licenciements. 3. - Divers	b) - Personnel
c) - Comités techniques et comptes-rendus divers	c) - Comités, voyages, visites.
d) - Contacts extérieurs	d) - Contacts extérieurs au groupe ...
e) - Travaux et recherches en cours (subdivision par départements)	e) - Certaines filiales
f) - Fabrication	f) - U.S.A.
g) - Marchés	g) - Dactylographie
h) - Procès-verbaux ; Mesures	h) - Publications, conférences, réunions publiques extérieures au groupe
i) - Brevets	i) - Direction générale et attachés
k) - Publications	k) - Secteurs d'activité : 1. - Branche équipement 2. - Branche composants électroniques 3. - Branche informatique 4. - Branche applications nucléaires
1) - U.S.A. et divers étranger	1) - Fonctions centralisées

## Quelques aperçus du contenu

- 4 A leur arrivée, les archives étaient déjà préclassées dans des caisses :
  - d'abord par ordre chronologique
  - ensuite, pour chaque année selon le plan de classement déterminé spécifiquement.
- 5 C'était du moins le cas dans les caisses numérotées de 1 à 12. Pour le reste le contenu des caisses était « grosso modo » thématique. Ainsi les caisses de 14 à 19 concernaient

les filiales créées par André Danzin, et les filiales acquises en Europe (Italie, Allemagne...). La caisse 25 traitait des activités d'André Danzin dans la profession, la caisse 26 concernait son rôle dans le Plan. La caisse 29 contenait notamment des dossiers sur les accords THOMSON - CSF dans les années soixante, et la préparation de la fusion des deux compagnies. Les caisses 32 et 33 (non encore reclassées) contiennent des papiers dits « confidentiels » concernant la politique de la Thomson vers 1965.

## Protocole d'accord conclu lors du versement

- 6 Le rôle dévolu aux archives de l'Ecole Polytechnique, somme toute classique, consiste en quatre opérations successives :
  - estampiller les documents, avec un tampon spécial portant la mention du fonds.
  - classer (ou reclasser) les documents en respectant le plan décrit ci-dessus, tout en gardant trace de la numérotation de la caisse d'origine.
  - faire l'inventaire informatisé, c'est à dire entrer chaque document sur la base de données des archives, sous forme d'une notice catalographique individuelle.
  - assurer dans de bonnes conditions la conservation et la communication du fonds.
- 7 Il est également convenu que les documents dits « confidentiels » peuvent être communiqués, sur autorisation personnelle d'André Danzin.

## Conclusion

- 8 Le traitement du fonds Danzin, effectué par les « scientifiques du contingent » détachés au service des Archives, est en voie d'achèvement. En l'état, et moyennant les conditions de restriction ci-dessus évoquées, il est désormais consultable par les chercheurs en histoire des entreprises ou en histoire industrielle.
- 9 Ces archives retracent le parcours exemplaire d'un polytechnicien (à moins que ce ne soit le parcours d'un polytechnicien « exemplaire ») pendant les « trente glorieuses »... Et c'est en ce sens qu'elles peuvent trouver leur place à l'Ecole polytechnique, établissement où il est probable que la vocation de cet homme d'action s'est éveillée.